

Action 4-22 : Évaluer la qualité de l'air intérieur des locaux municipaux

- (Évaluer la qualité de l'air intérieur des locaux municipaux)
- Évolution du projet
- Les comptes rendu de réunion

Contexte et objectifs

La qualité de l'air intérieur des locaux municipaux n'est pas évaluée.

L'objectif est d'établir un diagnostic de l'air intérieur des locaux municipaux et l'installation de bonnes pratiques pour garder un air intérieur sain.

La commune, agit ainsi en regard de l'axe stratégique suivant : « Préserver notre paysage et notre environnement ».

Étapes proposées

1. Faire un diagnostic de l'air intérieur des locaux municipaux : mairie, écoles, crèche.
2. Procéder aux améliorations nécessaires
3. Établir un guide de bonne pratiques pour garder une bonne qualité de l'air intérieur : bonne aération de locaux, utilisation de produits de ménage bio, etc...

Porteur de l'action	Comité de pilotage
Communication	Panneaux, site web, Feuille d'Opio
Partenaires techniques	Services administratifs et techniques d'Opio
Partenaires financiers pressentis	Mairie d'Opio
Indicateurs	Diagnostic de l'air intérieur des écoles, de la crèche, de la mairie effectués et communiqués. Guide de bonne pratiques créé et communiqué.
Budget	
Échéancier	
Avancement	

Finalités

- Lutte contre le changement climatique et protection de l'atmosphère
- Préservation de la biodiversité, protection des milieux et des ressources
- Épanouissement de tous les êtres humains
- Cohésion sociale et solidarité entre territoires et entre générations
- Dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables

From:

<https://wiki.mairie-opio.fr/> - **Commune d'Opio**

Permanent link:

<https://wiki.mairie-opio.fr/doku.php?id=agenda21:axe4:action-4-22&rev=1353948475>

Last update: **06/07/2014, 14:09**

